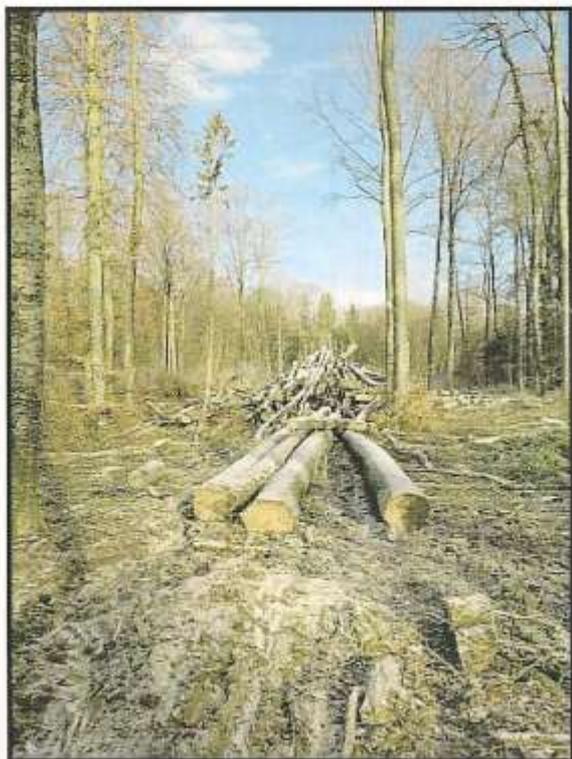


Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

OCTOBRE 2008

n° 217

LE MOT DU 1er ADJOINT

La filière bois

L'arrière saison nous offre encore de belles journées ensoleillées mais, hélas les rigueurs hivernales vont bientôt nous agresser. Et comme les marronniers qui reviennent chaque année, les modes de chauffage, du plus économique au plus sophistiqué, les rapports qualité-prix animeront les discussions entre amis. Ceci conduit tout naturellement à parler de la "filiale bois".

Depuis plusieurs années déjà, différentes réflexions sont menées en matière d'environnement et de développement durable afin de favoriser notamment, les énergies fossiles. Dans ce contexte, le bois « Energie » permet de produire une énergie non polluante et de lutter ainsi contre le réchauffement climatique.

Cette nouvelle orientation est un enjeu économique pour les collectivités en matière de : prévention des risques incendie, gestion durable des espaces forestiers, valorisation des ressources de la forêt, création de nouvelles filières créatrices d'emplois.

Le Var, deuxième région la plus boisée en France, possède des atouts majeurs dans la mise en place et le développement de la filière bois.

C'est donc dans cette optique que la « Provence Verte » très sensibilisée à ce nouveau mode de chauffage a lancé une étude de faisabilité pour l'installation de chaudières à bois sur 10 communes, ainsi qu'une réflexion sur les structures d'approvisionnement en bois décheté.

La commune de Ste-Anastasie, consciente des enjeux, s'est portée candidate avec le projet d'installation de chauffage bois pour une partie du groupe scolaire et a été retenue pour participer à cette étude.

Aujourd'hui nous en sommes à la phase d'étude de faisabilité technique et économique.

Celle-ci permettra de comparer les coûts d'exploitation et de maintenance ainsi que les niveaux d'investissements à réaliser, car il faut bien parler finances même si ces projets peuvent être subventionnés par la Région et par divers organismes tel que l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie).

Rose-Marie BRETON



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
STE-ANASTASIE "La Boutique" au fond de la place des Ferrages Ouverture : -mercredi 14h 18h -samedi 10h 12h Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous , Vente ou dépose d'objets divers.
ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE
Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA Tél. 04.94.33.97.51
Les prochaines permanences auront lieu : les Vendredis 14 et 28 novembre 2008, en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISOLE

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H. Fermé Dimanche et Mardi Tél. : 06.07.31.02.27

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage des « monstres » : Les Mardis 25 NOVEMBRE et 2 DECEMBRE 2008 (se faire inscrire en Mairie au préalable).

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés
Tél. 0820 200 014 Permanence : BRIGNOLES Cité Administrative, Rue des déportés Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

BIBLIOBUS

Prochain passage du bibliobus à Ste-Anastasie : Le MARDI 02 DECEMBRE 2008

de 14 H à 15H au Parking des Ferrages
QUALITE DE L'EAU DE CONSOMMATION



Analyses du 04/09/2008

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation, à

l'exclusion des eaux minérales naturelles pour les paramètres recherchés.

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
-M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45 reçoit du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la mairie.
-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) : 04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 17 H
-Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult : 04.94.04.89.33

Police Municipale Numéro : **06.08.80.45.82**

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence : 08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90



Gendarmerie Nationale

Brigade de La Roquebrussanne

Le 17 uniquement pour les urgences

Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.



Urgences

Pompiers : 18 Samu : 15

AZUR TOILETTAGE

Toilettage chiens et chats

ouvert du lundi au samedi
DE 9 H à 18 H

600 CHEMIN BERTRAND MARIN
83136 SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE

04/94/69/35/03

Prend et ramène à domicile pour les personnes à mobilité réduite



Actena Sécurité

Sécurité Vidéo Alarme
Énergies renouvelables
Photovoltaïque - P.A.C.



Jean Marc SALINIERES

150 chemin du Saragan 83136 Ste ANASTASIE / ISSOLE

Tél. : 04 94 86 57 52 Portable : 06 26 15 46 58

@ : contact@actena-securite.com Web: www.actena-securite.com

Chronique municipale

STATIONNEMENT



Place handicapée
Rue Notre Dame

En raison des travaux au n°21 de la rue Notre-Dame, la place réservée aux personnes handicapées est momentanément déplacée au n°19 jusqu'au 13 novembre 2008. Nous sommes conscients de la gêne provoquée aux utilisateurs et des perturbations engendrées dans la circulation automobile.



USAGE DU FEU

DEBROUSSAILLEMENT

Pour l'heure, les feux sont strictement réglementés.

L'incinération des végétaux coupés est autorisée depuis le 1er OCTOBRE, sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- vent inférieur à 40 km/h ;
- pas de foyer sous les arbres ;
- bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers ;
- surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle de l'extinction à tout moment ;
- extinction totale par noyage en fin d'opération ;
- s'assurer de l'extinction complète en partant.

Jean-Pierre MORIN, Maire et le Conseil municipal de SAINTE-ANASTASIE, ont l'honneur de vous inviter à la



Commémoration Officielle de la VICTOIRE du 11 NOVEMBRE 1918

avec la participation de la Chorale « CHANT et AMITIE »

10 H 15 : Départ du cortège (devant la Mairie)

10 H 30 : Cérémonie devant le Monument aux Morts (cimetière)

10 H 45 : Apéritif au Bar des Amis

-BLEUET DE FANCE-

Le 11 novembre la collecte du Bleuët de France sera effectuée sur le territoire communal par les enfants des écoles.



Vous pourrez ainsi aider les victimes de guerre et les anciens combattants, un geste citoyen !



A PROPOS DES DECHETS MENAGERS

A voir les aires à conteneurs servir de dépotoirs pour toutes sortes d'objets : matelas, sommiers, appareils ménagers et j'en passe ... on se demande parfois si le message a été perçu par l'ensemble des usagers, à savoir que pour les déchets il existe trois modes de réception :



LE TRI

Mise à disposition de trois aires :

-Chemin des Fabres (face à la salle polyvalente) , à côté du Camping « La Vidresse », Place de la Gare (face à la buvette).

Avec des conteneurs spécifiques :

-Journaux, magazines, revues... , verre, emballage corps creux (vois les affiches).

LES CONTENEURS A ORDURES MENAGERES

Pour y déposer ce qui reste après un TRI EFFECTUE.

Jours de passage de la benne : lundi, mercredi, vendredi et samedi.

LA DECHETTERIE

Elle est située à Forcalqueiret dans la ZAC des Fontaites (suivre le fléchage).

On peut y déposer, muni de la carte d'accès délivrée par la Mairie :

-les déchets verts (feuilles, tontes, menus branchages coupés à 50 cm) ;

-les cartons, la ferraille, les batteries, les huiles... ;

-les déchets électriques (machines à laver, frigos, congélateurs, ordinateurs...).

Les gravats et les pneus ne sont pas acceptés.

Pour les gravats vous avez la possibilité de les déposer au dépôt de Verdi Frères situé route de Méounes (service payant).

Pour les pneus adressez-vous à votre garagiste.

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi Vendredi : 8H30 à 12H - 14H à 17H

Samedi : 9H à 12H - Fermé le Mardi

De plus tous les 2 derniers mardis de chaque mois (le matin), un ramassage des « monstres » est assuré. Il suffit de s'inscrire, en téléphonant à la Mairie à la secrétaire du SIVOM (Mme Chaussin au 04.94.69.64.48), en précisant les objets à enlever.

Le respect de ces quelques règles permettrait d'assurer avec efficacité le service d'enlèvement des déchets ménagers.

Merci de votre compréhension.

Roger Sabatier - Adjoint au Maire
Délégué au SIVOM de l'ISSOLE



RESIDENCE SENIOR "LOU GAOU"

Comme indiqué lors de la réunion publique qui s'est déroulée le 11 septembre dernier, l'enquête publique sur les dispositions de la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols sera ouverte pour une durée de 30 jours à compter du 27/10/2008 jusqu'au 28/11/2008.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront consultables en mairie.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur M Yves DEVAUX en mairie.

Les jours de permanence du Commissaire enquêteur figurent à l'arrêté n°109/2008 ci-dessous.

Jean-Claude Duchemin – Adjoint au Maire
Délégué à l'urbanisme



MAIRIE DE STE-ANASTASIE SUR ISSOLE - EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE N° 109/2008

Procédure de Révision Simplifiée n°1 du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Sainte-Anastasie sur Issole, pour la réalisation d'une résidence senior au lieu-dit « Gaou de Vie »

Jean-Pierre MORIN, Maire de la Commune de SAINTE-ANASTASIE/ISSOLE,

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.123-13, L.123-19 et L.300-2

VU la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, ainsi que le décret n° 85-453 du 23 avril 1985 pris par son application,

VU la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains,

VU la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003, urbanisme et habitat,

VU la délibération du Conseil Municipal N° 07/28 en date du 27/06/2007 initiant la révision simplifiée n° 1 du Plan d'Occupation des Sols et fixant les modalités de la concertation avec la population,

VU la décision en date du 12/09/2008 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nice, désignant Monsieur Devaux Yves, en qualité de commissaire enquêteur.

ARRETE

ARTICLE 1 : Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions de la révision simplifiée n° 1 du Plan d'Occupation des Sols, pour une durée de 30 jours à compter du 27/10/2008 et jusqu'au 28/11/2008 inclus.

ARTICLE 2 : M. Devaux Yves a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nice.

ARTICLE 3 : Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables en mairie de Sainte-Anastasie-sur-Issole pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie à compter du 27/10/2008 et jusqu'au 28/11/2008 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Sainte-Anastasie-sur-Issole à l'adresse suivante : MAIRIE Rue Notre Dame 83136 SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE

ARTICLE 4 : Monsieur Devaux Yves, Commissaire enquêteur, recevra à la mairie de Sainte-Anastasie-sur-Issole les jours et heures suivants :

De 8 H 30 à 12 H : le lundi 27/10/2008, le jeudi 30/10/2008, le mardi 04/11/2008, le vendredi 07/11/2008,

De 14 H 30 à 17 H : le mercredi 12/11/2008

De 8 H 30 à 12 H : le lundi 17/11/2008, le jeudi 20/11/2008, le mardi 25/11/2008, le vendredi 28/11/2008.

ARTICLE 5 : A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1 du présent arrêté, le registre sera clos et signé par le Commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Maire de la commune de Sainte-Anastasie-sur-Issole le dossier avec un rapport, dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du département du Var et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif. Le public pourra consulter ce rapport à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

ARTICLE 6 : Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux, diffusés dans le département : Var Matin et La Marseillaise.

Cet avis sera affiché notamment à la mairie et publié par tout autre procédé en usage dans la commune de Sainte-Anastasie sur Issole : Bulletin Municipal, Site Internet de la mairie de Sainte-Anastasie-sur-Issole (www.ste-anastasie.fr).

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion, et au cours de l'enquête pour la deuxième insertion.

ARTICLE 7 : Des copies du présent avis seront adressées à M. le Préfet du Var, M. le Président du Tribunal Administratif de Nice, M. le Commissaire enquêteur, M. le Directeur Départemental de l'Équipement du Var.

FAIT A STE-ANASTASIE LE 3 octobre 2008



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune sont à déposer en mairie avant le 31 décembre. Pièces à fournir : carte nationale d'identité et justificatif de domicile.

Nota : si vous étiez déjà inscrit sur la liste électorale d'une autre commune, la radiation s'effectuera automatiquement dès votre inscription sur la liste électorale de votre lieu de résidence.



RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Garçons et filles, de nationalité française, âgés de 16 ans, domiciliés à Sainte-Anastasia sur Issole, vous êtes invités à vous présenter à l'accueil de la mairie, en vue de votre recensement.

Munissez-vous de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, du livret de famille, éventuellement, de tous les justificatifs concernant la double nationalité.

Vous recevrez votre attestation de recensement. Cette attestation vous sera réclamée pour les inscriptions aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée). Vous serez alors en règle avec la loi 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national.

Cette démarche déclenchera votre convocation ultérieurement à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) par le Centre du Service National de Nice.

Patrick Chaussin
Conseiller municipal

C.C.A.S.

Repas de Noël 2008



Depuis de nombreuses années un repas est offert par le CCAS, à toutes les personnes de 70 ans et plus, résidant dans la commune. Cette année celui-ci est fixé au **jeudi 11 décembre 2008** ;

aussi retenez dès à présent cette date sur vos agendas. D'ailleurs, vous allez recevoir ou avez déjà reçu une invitation pour laquelle une réponse est demandée avant le 24 Novembre.

Mais nous aurons l'occasion de reparler de cette petite fête dans le prochain bulletin.

GRAND SALON D'AUTOMNE

Organisé par

La Prouvenço Dú Tems Passa
et la Commune de SAINTE-ANASTASIE

Les 1er et 2 novembre 2008

de 9 H à 19 H - Salle Polyvalente

40 exposants seront présents

Objets d'art, cadeaux, produits alimentaires
artisanaux et régionaux, etc...

Grande tombola gratuite

*1 billet de tombola sera remis à chaque visiteur
(Tombola tirée dimanche soir à 18 H 30, présence
indispensable.*

Nombreux lots offerts par les exposants)

Apéritif public, offert par la Mairie,

le dimanche 2 à partir de 11 heures

ENTRÉE LIBRE - PARKING ASSURÉ

Pour tous renseignements, s'adresser à M.
Raphaël CASTALDO Tél. 04.94.72.23.76.



ECOLE MATERNELLE Recensement des enfants nés en 2006 et 2007

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire prochaine (septembre 2009), la directrice de l'Ecole Maternelle souhaiterait constituer une liste d'enfants nés en 2006 et en 2007.

Si vous êtes parents d'un enfant né en 2006 ou en 2007, veuillez vous faire connaître auprès de la Directrice d'école avant le 12 novembre 2008 (même si votre enfant a déjà été recensé l'an dernier)

ODEL VAR

L'Office Départemental d'Education et de Loisirs du Var RECRUTE 100 animateurs pour des classes de découvertes (contrats de janvier à juin 2009).

Si vous êtes titulaires du BAFA (ou d'un titre équivalent) ou en cours de formation et disponible pendant l'année scolaire vous pouvez postuler.

Pour tous renseignements : L'ANPE de Draguignan :
04.94.50.93.83, ODEL-VAR de Draguignan :
04.94.50.59.00, ODEL-VAR de Toulon : 04.94.92.40.44

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DURANT LE MOIS ECOULE

*Arborétum :



-Assemblage
et installation
de bancs,
-Pose de la
clôture avec
portail et
portillon
entrée Ouest,

-Mise en place des supports pour les futures plaques d'information végétaux.

*Jardin d'enfant : réfection et mise en sécurité des lieux après destruction du cabanon devenu dangereux.

*Travaux dans les écoles et abattage d'un arbre mort près du parking.

*Divers travaux **salle polyvalente**.

*Travaux de plomberie au **local judo** rue Raynouard.

*Entretien du **cimetière**, taille des haies, ratissage...

*Réfection du marquage au sol des **passages piétons** (« dents de requins »)

Allée des Platanes.

***Brûlage** des rémanents au Pré de Naples.

La vie associative



CLUB DANSE TASIE depêchez- vous

Dans une ambiance chaleureuse et décontractée le "Club Danse Tasie" vous propose de vous initier ou de vous perfectionner dans toutes les danses. En nous rejoignant vous découvrirez le plaisir de danser dans la simplicité et la convivialité auprès de nos professeurs diplômés, (Membre de l'Académie des Maîtres de Danse de France). Notre ambition vous faire aimer la danse dans un esprit de détente et de loisir.

Les Fêtes de fin d'année sont, pour beaucoup, l'occasion de sortir davantage. De s'organiser quelques petites soirées et, pourquoi pas, d'aller danser jusqu'au bout de la nuit. Seulement voilà, si tout le monde sait à peu près bouger sur des rythmes de danse ou de techno, maîtriser la valse, le tango ou le rock'n'roll peut s'avérer autrement plus délicat.

Tu aurais envie d'essayer la danse ? **Ranges ta timidité au placard que tu sois seul(e) ou en couple. Viens bouger avec nous !**

Voici le rappel des cours qui ont lieu aux salles polyvalentes le
lundi, mardi et mercredi

LUNDI

- . 19h15 Cours assouplissement Jazz.
- . 20h00 Cours de danse en ligne.
- . 21h00 Cours de Salsa.

MARDI

- . 18h Danse de salon 3ième niveau.
- . 19h Danse de salon 2ième niveau.
- . 20h30 Danse de salon 1 er niveau

MERCREDI

- . 19H00 Stage de danse
- . 19h45 Stage technique
- . 20h30 danse de salon débutants

ENEZ VITE NOUS REJOINDRE
NOUS NE PRENDRONS PLUS
D'INSCRIPTIONS EN DECEMBRE
YOLANDE : 04 94 72 29 81
Site : www.sts-anastasia.fr

CLUB DES CIGALES



ACTIVITES :

Vous souhaitez peindre mais vous hésitez encore, alors le Club des Cigales vous invite à venir visiter son « atelier » peinture le vendredi après-midi à partir de 14h au local rue A. Daudet Vous serez accueilli par Carole notre prof. sympa qui vous démontrera que tout n'est que question d'harmonie de couleurs et de lumière. Nous vous attendons !!!

Pour les amateurs d'informatique et de traitement des photos ou vidéos sachez que l'atelier informatique a re-ouvert ses portes depuis le 8 octobre toujours à l'ancienne mairie.

SORTIES

Lors de l'assemblée générale du 11 octobre les sorties suivantes ont été programmées :

- le dimanche 15.02.2009 à 16h au Zénith de Toulon : EXTRA avec les Etoiles des Cirques du Monde : Prix par personne en 1ère série, transport compris : 50€
- le jeudi 7.05.2009 à 20h45 au Théâtre Galli de Sanary : la pièce « CROQUE MONSIEUR » avec Isabelle Mergault.

Mais auparavant venez nous rejoindre le 16.11.2008 au Goûter Dansant salle Polyvalente et pensez à réserver au 04 94 72 21 98. Merci de votre compréhension.

La Présidente

E.S.S.A. Etoile Sportive de Sainte-Anastasia



Le LOTO du club aura lieu cette année le :
Dimanche 7 Décembre
à 14 H à la salle polyvalente.
Nombreux lots.
Retenez cette date
Le Bureau

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS



Grande Vente Vêtements divers et d'Hiver



Jouets neufs



SAMEDI 15 NOVEMBRE 2008

de 9h à 14h30
Salle
Polyvalente
Ste ANASTASIE





CHANT ET AMITIE

L'été nous a quittés, les déplacements familiaux dans les deux sens et autres cures thermales ont pris fin : nous avons donc retrouvé notre assiduité hebdomadaire aux répétitions chorales.



Auparavant, s'est tenu le « Forum des associations » auquel nous avons participé, afin de répondre aux

personnes susceptibles de nous rejoindre. C'est ainsi qu'à la reprise, nous avons accueilli avec bonheur de nouvelles voix !



Notre Assemblée générale a eu lieu le 10 octobre dernier, en présence de nombreux choristes avec le sérieux qui s'impose en pareille circonstance puis, ensuite, dans la joie... et les chansons.

Une choriste



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Castagnade du 19 octobre 2008

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait le plaisir de participer à cet après-midi récréatif animé par notre magicien « Don GILBERTO »



Merci à tous les bénévoles pour cette organisation : « Kéké » au grill qui un après-midi à cru être le mécanicien d'une locomotive à vapeur pour

la chaleur et la fumée.

Notre équipe qui tous les jours trie le linge et les jouets pour être prête les jours d'ouverture et offrir une Boutique ouverte à tous : le mercredi après midi et le samedi matin. Tri de plusieurs tonnes de linge par mois ou le plus joli et propre se trouve à la Boutique (au fond de la place des Ferrages) le reste étant recyclé par la Croix Rouge.

Egalement nous avons à votre disposition des meubles (voir en boutique les disponibilités).

Nous assurons des brocantes pour les livres articles ménagers et jouets.



Le 15 novembre de 9 h à 14 h30 Salle Polyvalente de Ste ANASTASIE. Vente de vêtements divers et d'hiver et de très nombreux JOUETS NEUFS offerts.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour récupération de meubles.

Pour le linge le déposer propre dans le container (ne pas nous confondre avec la déchetterie de Forcalqueiret).

Le comité : Jo Peyrachon

COMITE DES FETES

Dates à retenir :

- Mardi 11 Novembre : Place de la Gare de 7h à 18h, Foire à la Brocante, aux Puces, artisanale, marché Paysan et Produits Bio

- Samedi 22 Novembre : Salle Polyvalente à 20h30 Loto

Mois de décembre

- Dimanche 21 Décembre : Salle Polyvalente à 14h30 LOTO au profit du TASIE DON

Les associations désirant s'associer à cette manifestation peuvent faire parvenir des lots au Comité des Fêtes courant novembre.

- Mercredi 31 Décembre : Salle Polyvalente Réveillon de la Saint-Sylvestre.

Les menus et réservations seront disponibles dès le 10 novembre (dans la limite des places disponibles).

La vie au village

Les Poètes de Ste-Anastasia

Chant de fin d'été.

Pourquoi ce désir de chanter
En ce tout début d'automne
Les derniers papillons de l'été
L'un blanc, l'autre jaune
Qui vont bientôt nous quitter ?

Pourquoi ce besoin d'admirer
Le feuillage du chêne-vert
Se balançant au vent léger,
La dernière rose et le ciel clair
Ce ciel bleu aux blanches traînées ?

Pourquoi, oui, pourquoi chanter
Ce que tu vois présentement
En cette journée de fin d'été
Et dire ce que tu ressens ?

« Ce que je vois, ce que je sens
M'apporte encore un peu de joie
Avant l'automne jaunissant.

Je veux garder la nostalgie
D'une charmante après-midi. »

Le 18 septembre 2008
Jeannette CARRIERE

AGENDA DES MANIFESTATIONS

-Samedi 1er et Dimanche 2-

NOVEMBRE: Grande Foire
d'Automne

-Salle Polyvalente Apéritif le
dimanche 2 à partir de 11 heures

-Mardi 11 NOVEMBRE :

-Commémoration départ du cortège à
10h15 devant la mairie

-Toute la journée Foire à la Brocante,
aux Puces et Artisanale, Place de la
Gare.

-Samedi 15 Novembre : Grande vente
du Secours Populaire de jouets et de
vêtements.

-de 9h à 14h30 Salle Polyvalente

-Samedi 22 Novembre : Loto du
Comité des Fêtes.

-20h30 Salle Polyvalente

LE CARNET DE STE-ANASTASIE

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Doria GUERRIN, née le 23 septembre ainsi que celle de Cylia PES, née le 26 septembre dernier.

Toutes nos félicitations à leurs parents.

Remerciements :

Décès de Claude Marouzé.

Son frère et sa belle-sœur, Gérard et Danielle Marouzé, leurs enfants, Anne et Nicolas, son neveu et sa nièce, Max et Laurence Marouzé et la famille prient tous les habitants de Sainte-Anastasia et alentours de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements pour les nombreux témoignages floraux, marques de sympathie et mots d'affection lors de son décès.

Décès de Aristide Juraver

Madame Yvonne Juraver, ses enfants, petits-enfants remercient toutes les personnes venues témoigner de leur sympathie et de leur attachement à Aristide lors de ses obsèques le 4 septembre à l'Eglise et pendant l'hommage public devant la mairie de Ste-Anastasia.

PETITES ANNONCES

• **A vendre** armoire congélateur Philips. Volume : environ 300 litres. Compartiment congélation express, 5 tiroirs. Hauteur 1.60 m, Profondeur 0.59 m, Largeur 0.60 m. Excellent état. Prix 100 €.

Tél. : 04.94.72.23.28

• **A vendre** canapé d'angle 6 places en microfibre, couleur chamois, longueur 2.82, hauteur 0.90, retour 2.29 m. Très bon état. Prix 500 €.

Tél. : 04.94.72.21.98
après 18h

• **A vendre** Ste-Anastasia, maison 5 chambres, 145 m² sur 1 400 m² de jardin paysagé : 348 000 €.

Tél. : 04.94.59.69.44

Neoules
Salle Polyvalente

Fête de la Saint Hubert

Dimanche 9 Novembre

à partir de 9h00

Grand-messe et bénédiction
parade dans les rues du village, nombreux exposants
repas des chasseurs sur réservation

10h00 Messe
11h00 Bénédiction des chiens et curée
14h30 Apéritif offert par la Municipalité

13h00 Repas dansant

Renseignements et réservations

Mairie de NEOULES : 04.94.37.22.77

Ou M. Michel SAUZEDE : 06.75.19.07.92



"CHEZ BRUNO"

Notre « MINI-PRIX » a fait peau neuve. La boutique offre au regard un nouveau design qui attire le chaland.



Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasia.